

FORUM POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES
Mardi 27 avril au Quartz à Brest

Forum
pour
l'emploi
des personnes handicapées

Venez rencontrer les entreprises
et les professionnels de l'emploi

Mardi 27 avril
Le Quartz - BREST
10h - 17h

Renseignements 02 98 42 08 24
accueil@bre-tp-paysbrest.com
Traouport propose

Gratuit et ouvert à tous

Logos: Brest métropole océane, agefiph, Pôle emploi, cap emploi, DCNS, Brittany Ferries, Crédit agricole.

Dossier presse

- Présentation générale, p. 2
- La situation des demandeurs d'emplois handicapés, p. 3
 - Que dit la loi ? p. 4
 - Brest Métropole Océane, p. 5
 - L'Agefiph, Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, p. 7
 - L'Aresat, Association régionale des Esat et EA de Bretagne, p. 8
 - Esat et entreprises adaptées en Finistère, p. 8
 - Brittany Ferries, p. 10
 - DCNS Brest, p. 11
 - Crédit agricole, p. 12
 - Liste des exposants, p. 13

CONTACT PRESSE :

Laurent Bonnaterre - tél : 02 98 00 82 05
laurent.bonnaterre@brest-metropole-oceane.fr

ORGANISATEURS

Brest Métropole Océane – Agefiph Bretagne – MEIF – ARESAT Bretagne

Présentation générale

Le premier forum pour l'emploi des personnes handicapées du Finistère sera organisé à Brest le **mardi 27 avril** 2010 au Quartz de 10h à 17h. A l'initiative de l'Agefiph, Brest métropole océane et la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle avec le soutien de DCNS Brest, Brittany Ferries et le Crédit Agricole, ce forum est l'occasion de rencontres directes entre les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les entreprises.

Le programme

Pour faire évoluer les représentations sur le handicap d'une part, et sur les emplois-métiers d'autre part, le temps de la rencontre est un moyen privilégié.

Plus de 25 entreprises du secteur privé et employeurs publics présenteront leurs métiers et emplois aux demandeurs d'emploi. Afin d'obtenir un rendez-vous, un stage, un entretien de recrutement, il est prudent de se munir de son CV !

Les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la formation seront également présents pour ouvrir un large panorama sur ces questions, et délivrer des conseils aux participants (cf. annexe : liste des exposants).

En parallèle se tiendra le salon de la sous-traitance organisé par l'Association régionale des ESAT et EA (ARESAT) réservé aux professionnels. Seront présents des Etablissements et de Services d'Aide par le Travail (ESAT, ex-CAT) et des entreprises adaptées (ex-ateliers protégés).

Deux tables rondes seront proposées au public :

11h – « Constats et enjeux du maintien dans l'emploi : quels leviers et outils à disposition ? » Intervention de spécialistes

Témoignages – Illustrations

14h - « Accès à la formation pour les demandeurs d'emploi : orientation, validation du projet de formation et parcours de formation qualifiante »

A qui dois-je m'adresser ? Quelles formations existent et comment les financer ?

La situation des demandeurs d'emplois handicapés

Dans un contexte général marqué par...

Globalement, la situation de l'emploi des personnes handicapées reste **problématique**, même si l'emploi des personnes handicapées semble mieux résister en cette période de crise.

Du côté des **offres**, les employeurs recrutent moins et moins longtemps. Cependant un frémissement est à noter dans l'activité intérimaire.

Du côté de la demande d'emploi¹, la progression annuelle du nombre d'inscrits est à deux chiffres (+18% en Bretagne, +19% en France,) et accroît le taux de chômage (8,7% de la population active dans le Finistère, 8,2% en Bretagne, 9,6% en France).

Le chômage des personnes handicapées en Bretagne (12 750 DETH, catégories A, B, C) augmente (+ 9,1 %) légèrement moins vite qu'au niveau national (+ 9,5 %). L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est plus élevée dans le département du Finistère (+ 13,1 %).

Fin **décembre 2009**, le chômage des personnes handicapées en Finistère concerne 4200 personnes (12750 en Bretagne, 250256 en France).

Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés continue d'augmenter moins vite que pour l'ensemble des publics, du fait notamment de la faible croissance des flux d'inscription au chômage des personnes handicapées. Les flux de sortie du chômage sont, quant à eux, en net repli entraînant un accroissement du chômage de longue durée qui concerne à fin 2009 un demandeur d'emploi handicapé sur deux.

S'ajoutent les difficultés inhérentes à ce public : plus âgés, moins qualifiés, ils sont confrontés davantage au chômage de longue durée (dans le Finistère, 49% d'entre eux recherchent un emploi depuis au moins un an contre 28% tous publics confondus).

¹ Il s'agit des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Ces catégories correspondent à l'ensemble des personnes immédiatement disponibles pour travailler quels que soient la durée et le temps de travail recherchés.

Que dit la loi ?

La loi du 11 février 2005 oblige tout employeur du secteur privé ou public occupant 20 salariés ou plus à employer dans une proportion de 6 % de son effectif salarié des « travailleurs handicapés ».

Il existe plusieurs modalités pour s'acquitter de cette obligation :

- atteindre le pourcentage de 6 % de travailleurs handicapés dans l'effectif global,
- conclure et appliquer, soit un accord de branche, de groupe, d'entreprise ou d'établissement définissant une politique d'intégration des personnes handicapées,
- conclure des contrats de fournitures, de sous-traitance, ou de prestations de services avec le milieu protégé,
- accueillir des travailleurs handicapés dans le cadre de stages de formation professionnelle,
- verser une contribution à l'Agefiph.

Faut-il "forcer les portes" ?

En tout cas, une posture très volontariste s'impose toujours notamment pour faire tomber les représentations les plus tenaces. Nous ne devons manquer aucune occasion de mettre en relation personne handicapée et employeurs privés et publics. Mais forcer les portes ne suffit pas, il faut aussi conseiller, accompagner et outiller les décideurs et les personnes handicapées.

Brest Métropole Océane

Renaud Sarrabezolles, vice-président de BMO en charge de l'emploi et de l'insertion et président de la Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays de Brest

Pourquoi organiser un tel forum ?

« Plus que les autres, les personnes en situation de handicap sont fortement touchées par le chômage. Il y a à améliorer la visibilité de leurs compétences dans le monde professionnel et la connaissance de leurs problématiques particulières. Nous proposons avec ce forum de rapprocher offres et demandes et proposer une rencontre directe entre employeurs et candidats. Dans le même temps, seront organisées des discussions sous forme de tables rondes autour des problématiques liées au marché de l'emploi, en partenariat avec le collectif des associations des personnes handicapées de la Communauté urbaine de Brest. Nous avons aussi souhaité travailler avec l'Aresat, association régionale des établissements et services de travail protégé de Bretagne, acteurs majeurs dans la politique d'emploi et d'intégration des personnes. »

Comment, dans un contexte économique tendu, poursuivre les engagements que vous pris en matière d'insertion et d'accompagnement des publics en difficulté ?

« Il est vrai que les missions d'intérim, les activités de services aux entreprises et de sous-traitance ont été fortement impactées par la crise économique. Nous pouvons agir directement sur les marchés publics. Toutes les villes de Brest métropole océane ont d'ailleurs répondu présentes pour soutenir l'activité économique locale et ont souscrit au plan de relance. Se développe aussi à Brest, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Brest métropole, l'intégration de la clause d'insertion dans les marchés publics qui oblige à avoir entre 5 et 10 % d'heures effectuées par des publics en insertion dont les personnes handicapées. Nous continuons à soutenir par ailleurs financièrement les structures qui accompagnent les personnes dans leur recherche d'emploi et leur insertion professionnelle. Nous avons ainsi réussi à maintenir les enveloppes à la même hauteur que les années précédentes. Les personnes handicapées font partie malgré tout des publics prioritaires de nos politiques d'insertion et d'emploi au même titre que les jeunes sans qualification ou les chômeurs de longue durée. »

CONTACT

Renaud Sarrabezolles
renaud.sarrabezolles@brest-metropole-oceane.fr

Pierre Karleskind, conseiller communautaire en charge de la politique du handicap

La ville de Brest et la communauté urbaine de Brest sont soumises aux obligations légales de la loi de 2005 concernant l'accessibilité de la voirie, des bâtiments, des transports. Quelle politique soutenez-vous ?

« L'emploi des personnes en situation de handicap est l'un des volets de notre politique handicap. Nous souhaitons intégrer ces obligations légales dans une politique plus générale de traitement du handicap. Nous cherchons à favoriser la participation des personnes handicapées à la vie de la société. Lorsqu'on parle d'emploi, il faut pouvoir se rendre à son lieu de travail et accéder aux bâtiments... Nous déclinons donc tous les volets de la vie en société en agissant sur la compensation par la facilitation, la levée des obstacles qui empêchent cette participation. »

De quelle manière agissez-vous concrètement pour l'insertion des personnes en situation de handicap ?

« Différents dispositifs favorisent l'emploi des personnes handicapées au sein de la collectivité Brest métropole océane. Avec 3000 salariés, nous sommes l'un des plus importants employeurs du secteur. Il faut nous assurer que l'accueil se fait dans de bonnes conditions. Nous avons élaboré avec le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans le fonction publique, une convention dont l'un des volets essentiels est contenu dans notre charte d'accompagnement individuel. C'est un document qui sert aux accompagnateurs, cadres et collègues pour l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Par ailleurs, nous menons une opération de sensibilisation, orchestrée par une compagnie de théâtre d'improvisation, *Impro Infini*, qui permet d'aborder de nombreuses questions sous formes de saynètes et dépasser quelques représentations notamment sur les handicaps invisibles. En temps qu'acteur public, nous développons l'accès à l'emploi des personnes handicapées. Nous souhaitons, par ce forum, favoriser la rencontre entre les personnes en recherche d'emploi et les responsables d'entreprises. »

CONTACT

Pierre Karleskind – tél. 02 98 00 82 06.

L'Agefiph, Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

François Massolo, délégué régional Bretagne Agefiph.

Quelles observations portez-vous sur l'emploi des personnes handicapées en Bretagne ?

On compte 181 124 demandeurs d'emploi à fin décembre 2009 (4,4 % des demandeurs d'emploi de catégories A,B,C enregistrés en France). En un an, le chômage en Bretagne augmente fortement (+ 19,2 %) et plus vite qu'au niveau national (+ 18,2 %). Le chômage des personnes handicapées en Bretagne (12 750 DETH, catégories A,B,C) augmente (+ 9,1 %) légèrement moins vite qu'au niveau national (+ 9,5 %). L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est plus élevée dans le département du Finistère (+ 13,1 %).

Les efforts des employeurs se sont traduits par une diminution significative (- 9,8 %) du nombre d'établissements ne réalisant aucune action en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (EQZ) au sein des établissements contribuant à l'Agefiph. Les sorties du chômage pour reprise d'emploi enregistrées par Pôle emploi sont en diminution (- 15,3 %). Les embauches réalisées par les Cap emploi sont également (- 4,6 %), 3 309 placements ayant été recensés en 2009 dans la région. Les insertions durables de personnes handicapées sont en baisse.

L'Agefiph a fait preuve d'une remarquable réactivité pour anticiper les effets de la crise et proposer de nouvelles aides et services aux personnes comme aux entreprises. Quelle est la situation en Bretagne ?

Le contexte général a justifié d'une part un effort global de formation en progression de 27% et d'autre part, des actions de compensation du handicap en augmentation de 25%. Les nouvelles prestations déployées par l'Agefiph, « évolution de la vie professionnelle » et « diagnostic appui projet » (cette toute dernière en partenariat avec les 4 MDPH bretonnes) sont venues renforcer l'éventail des outils à disposition des personnes handicapées et des entreprises. Le Plan de Soutien a pris sa pleine mesure dès l'été 2009, participant aux 32,2 M€ de budget total d'intervention 2009 de l'Agefiph en Bretagne. Par contre la collecte de 17 M€ traduit une tendance semble-t-il installée à la baisse (-6%), nous devons y être attentifs.

A compter du 30 juin 2010, la loi impose de nouvelles obligations aux entreprises, notamment celles dites à quota 0, qui n'emploient aucun travailleur handicapé. Comment réagissent les entreprises bretonnes ?

La loi de février 2005 a prévu effectivement une « surcontribution » de 1500 fois le SMIC horaire par travailleur handicapé manquant. Bon nombre de ces entreprises à quota 0 ont d'ores et déjà mis en place des solutions d'embauche. On note au 31 janvier 2010 une centaine d'entreprises à quota 0 de moins que l'an dernier. Dans cette crise économique, tous les secteurs d'activité ne sont pas touchés de façon identique. L'industrie qui enregistre des pertes d'emplois importantes s'est attachée dans nombre de situations à maintenir dans l'emploi les travailleurs handicapés. Par ailleurs, certaines activités du tertiaire, qui étaient relativement en retard sur leur quota d'emploi de travailleurs handicapés, ont davantage embauché que l'an passé. Nous enregistrons enfin une implication renforcée des employeurs dans les fonctions publiques, désormais pleinement concernées par l'obligation d'emploi.

Les entreprises bretonnes malgré le contexte ont répondu présent pour ce nouveau forum, ce qui peut sembler étonnant ?

En effet, à première vue cela peut sembler surprenant. Mais il faut y voir à la fois la constance des entreprises bretonnes sur cette question de l'emploi des personnes handicapées. Elles ont toujours été attentives, par exemple parmi celles qui versent une contribution à l'Agefiph, 1 sur 3 seulement est à quota zéro. Autrement dit, plus de 4 entreprises bretonnes sur 5 concernées par l'obligation d'emploi se sont impliquées dans une action en direction des personnes en situation de handicap. D'autre part, la dynamique nouvelle engagée par l'Agefiph depuis 2006 porte ses fruits, en plus des 25 employeurs présents le 27 avril, 3 « poids lourds » de l'économie bretonne ont ainsi souhaité marquer leur engagement par une implication renforcée, ce sont en quelque sorte nos parrains pour ce forum : Brittany Ferries, DCNS et Crédit Agricole.

CONTACT

François Massolo, délégué régional Agefiph
Av. Charles Tillon, 35000 Rennes - tel. : 02 99 54 26 00
bretagne@agefiph.asso.fr

INFORMATIONS SUR :

<http://agefiphbretagne.blog.lemonde.fr> ou www.agefiph.fr

L'Aresat, Association régionale des Esat et EA de Bretagne

L'Association régionale des établissements ou services d'aide par le travail et entreprises adaptées rassemble en Bretagne 47 établissements. Elle s'est donnée pour missions de :

- promouvoir la mission des ESAT et EA, telle que définie dans les textes et en faciliter sa mise en œuvre ;
- représenter au niveau de la région Bretagne les ESAT adhérents sur les plans, social, économique et technique.

L'ARESAT Bretagne peut :

- mener des réflexions et des recherches prospectives,
- regrouper, fédérer, les directeurs et cadres d'Esat,
- promouvoir des actions concrètes dans le cadre de la mission des Esat,
- défendre les valeurs et faire évoluer la charte commune de ses membres,
- informer ses membres et communiquer à l'externe,
- organiser et promouvoir des actions de formation dans l'intérêt du personnel et des usagers des Esat,
- promouvoir des labels tant sociaux qu'économiques.

L'ARESAT diffuse le dispositif *Différent et Compétent*.

- par la mise en réseau, la capitalisation des outils, méthodes et bonnes pratiques, et la mise en œuvre une stratégie et des activités de dissémination au niveau régional, national ou communautaire ;
- auprès des Esat bretons volontaires, par l'information des équipes de direction, la formation des équipes encadrantes, et l'expérimentation d'actions au bénéfice des travailleurs et travailleuses handicapés ;
- auprès des structures hors champ médico-social ou des Esat hors région Bretagne par l'information sur les méthodes et outils ;
- par l'information et le conseil auprès de nos partenaires européens ;
- par l'organisation des actions dont les finalités concourent à amplifier l'impact du dispositif Différent et Compétent, par la mobilisation des partenaires institutionnels et financiers et des partenaires opérationnels au sein du comité d'orientation ; par la recherche de financements pérennes pour la mise en œuvre des actions de reconnaissance, de développement et de transférabilité des compétences des travailleurs et travailleuses handicapés.

L'ARESAT partenaire de l'Agefiph

L'ARESAT s'est vu confier par l'Agefiph une mission de promotion de la sous-traitance en direction des entreprises à quota zéro, afin de leur permettre d'éviter le versement de la sur-contribution (1500 fois le SMIC horaire par bénéficiaire manquant). C'est à ce titre que l'ARESAT organise le Salon de la Sous-traitance en complément du Forum pour l'Emploi à Brest le 27 avril au Quartz. L'ARESAT organise également des petits déjeuners d'information avec l'AGEFIPH, sur ce thème, dans les 4 départements bretons.

CONTACTS

Président : Christian Guitton

Aresat siège : Christine Varin – tél. : 02 99 04 09 67

Coordination Aresat Finistère

Esat de l'Iroise (Papillons Blancs) : Michael Debost-Guern

tél. : 02 98 41 30 82 - 06 13 69 67 63 - m.debost-guern-catiroise@papillonsblancs-29.fr

Presse : Tugdual Ruellan – tél. : 02 99 91 33 16 ou 06 75 23 40 24

INFORMATIONS SUR : www.premiumorange.com/aresat

Esat et entreprises adaptées en Finistère

Raison sociale	Adresse	Ville	Tél.
ESAT DU FINISTERE			
Esat d'ARMORIQUE Papillons Blancs	16 Rue de la Croix BP 112	BREST Cedex 9	02 98 41 30 94
Esat MATHIEU DONNART L'Adapt	16 Rue Boileau	BREST	02 98 44 20 20
Esat (hors murs) L'Adapt	10 rue Fautras	BREST	
Esat de L'IROISE Papillons Blancs	16 Rue de la Croix BP 191	BREST Cedex 9	02 98 41 43 45
Esat Kan ar Mor CARHAIX	ZAE Pont l'Herbot BP 119	CARHAIX Cedex	02 98 99 35 35
Esat Kan ar Mor LANUGAT	ZI Lanugat	DOUARNENEZ	02 98 92 16 51
Esat Kan ar Mor CAP SIZUN	ZI Lanéon	PONT CROIX	02 98 70 45 30
Esat Kan ar Mor KERGONAN	5 Rue F. Begot	QUIMPER	02 98 94 65 50
Esat Kan ar Mor TY HENT GLAZ	102 Allée Kerfily	QUIMPER	02 98 90 73 10
Esat Les Genêts d'Or - CHATEAULIN	Ferme Vieux Bourg	CHATEAULIN	02 98 16 10 97
Esat Les Genêts d'Or - BRIEC	97 Rue du Gal de Gaulle	BRIEC	02 98 57 91 88
Esat Les Genêts d'Or - LANMEUR	Ryb ar C'hrajoù	LANMEUR	02 98 67 57 34
Esat Les Genêts d'Or - LANDIVISIAU	Rue Pontic	LANDIVISIAU	02 98 68 23 42
Esat Les Genêts d'Or - PLABENNEC	ZA Callac	PLABENNEC	02 98 40 44 29
Esat Les Genêts d'Or - LESNEVEN	41 Rue des Déportés	LESNEVEN	02 98 21 17 62
Esat Les Genêts d'Or - MORLAIX	ZA Langolvas - Rue Jean Monnet	MORLAIX	02 98 88 62 44
Esat Les Genêts d'Or - ST-POL DE LEON, Av Carmes		ST POL DE LEON	02 98 69 07 60
Esat Les Genêts d'Or – PLOUDALMEZEAU, Rue Tanguy du Châtel		PLOUDALMEZEAU	02 98 48 15 06
Esat de L'APF	2 Rue Docteur Piquenard	QUIMPER	02 98 90 29 24
Esat LE CAILLOU BLANC	2 Route du Drennec	CLOHARS FOUESNANT	02 98 54 60 05
Esat de CORNOUAILLE	ZI du Moros BP 522	CONCARNEAU Cedex	02 98 60 52 00
Esat LA LANDE	La lande Ergué Gaberic	ERGUE GABERIC	02 98 59 50 25
Esat de KERIVIN	Kerivin	DIRINON	02 98 21 62 61
Esat de LANDUDEC	Varlen	LANDUDEC	02 98 91 57 59
Esat de KERNEVEN	Kerneven	PLOMELIN	02 98 52 55 91
Esat du PAYS BIGOUDEN	ZA de kerlavar BP 1	PLONEOUR LANVERN	02 98 87 66 85
Esat CLAUDE MARTINIÈRE	Rue Paul Langevin	SCAER	02 98 59 46 43
Esat EPONA	10, rue Alfred Le Bars	QUIMPER	02 98 94 50 62
ENTREPRISES ADAPTEES DU FINISTERE			
SEVEL SERVICES Sarl	3 Rue Kerbernard	BREST	02 98 41 32 32
SEVEL SERVICES Sarl	Rue Jean Monnet	MORLAIX	02 98 88 05 62
SEVEL SERVICES Sarl	Rue du Docteur Piquenard	QUIMPER	02 98 52 26 90
Atelier Protégé A.D.G.A.P.	13 Place Napoléon III	BREST Cedex3	02 98 01 22 66
APROBOIS S.A	ZAE Kervoasdoué BP 256	CARHAIX PLOUGUER	02 98 93 74 04
Les Ateliers de CORNOUAILLE	7 Rue Jean Peuziat	DOUARNENEZ	02 98 74 32 65
Entreprise Adaptée APF 3i Concept	ZI Pays Bas	BRIEC DE L'ODET	02 98 59 58 09
Atelier Protégé du PAYS FOUESNANTAIS, ZI Parc C'Hastel		FOUESNANT	02 98 51 12 12
Atelier Protégé APAC 29	ZA de Ty Hemon	LOTHEY	02 98 73 36 78
Atelier Protégé EPONA	169 Chemin de Penhoat	QUIMPER	02 98 94 50 62

Brittany Ferries

La Brittany Ferries rassemble trois sociétés : BAI Brittany Ferries (navigation), Serestel (filiale hôtelière) et SDMC (filiale de manutention). Chaque année, elle transporte quelque 2 500 000 passagers sur ses huit navires entre la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Irlande. Son siège est à Roscoff dans le Finistère et ses ports d'attache à Saint-Malo, Cherbourg, Ouistreham, Santander et Cork. Elle emploie 2700 salariés dont un tiers de sédentaires et près de 300 saisonniers chaque année.

L'armateur breton Brittany Ferries s'engage dans une démarche de maintien dans l'emploi et de recrutement de personnes en situation de handicap. Une convention a été signée avec l'Agefiph Bretagne.

Un diagnostic a permis de mettre en lumière les spécificités des métiers, l'existence de freins internes liés à la représentation du handicap et le manque de relations avec les acteurs-relais externes. Brittany Ferries examine plus particulièrement les thématiques suivantes :

- communication interne et externe des informations relatives aux actions et projets ;
- sensibilisation au handicap pour les managers; communication sur la mise en place d'une politique entreprise ;
- développement de liens et de partenariats avec l'ensemble des acteurs du réseau emploi et maintien dans l'emploi ;
- faciliter l'insertion professionnelle, en milieu ordinaire, des personnes handicapées par une préparation du salarié et de son environnement ;
- favoriser le développement d'un projet professionnel individualisé à chaque travailleur handicapé en l'inscrivant dans le cadre d'un suivi personnalisé,
- développer l'économie du secteur protégé, notamment en recherchant toutes les voies possibles de coopération, tout en conciliant au mieux la qualité des emplois et les contraintes du marché (respect des délais, des coûts, de la qualité).

D'ores et déjà, une centaine de personnes a été formée. Six personnes handicapées ont été embauchées, deux ont bénéficié d'une reconversion et six ont pu conserver leur emploi dont cinq navigants. Une révolution culturelle dans le milieu des gens de mer...

CONTACT

Françoise Le Fustec – tél. 02 98 29 27 04 ou 02 98 29 28 00
Port de Blosson - 29688 Roscoff CEDEX
francoise.lefustec@brittany-ferries.fr

DCNS Brest

La politique handicap de DCNS

Les grandes orientations de la politique handicap de DCNS repose sur quatre principes représentant les valeurs de l'entreprise et s'articulent autour de 4 axes.

Faciliter l'insertion des personnes handicapées et garantir leur maintien dans l'emploi est une priorité nationale à laquelle DCNS apporte sa contribution. En matière de recrutement, le Groupe est ouvert à tous les talents et notamment aux personnes en situation de handicap. Ainsi, DCNS s'engage avec l'Agefiph et avec l'ADAPT, (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) en participant notamment aux forums emplois à l'occasion de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

« La politique handicap du Groupe ne se traduit pas seulement par des actions et expériences réussies, elle reflète également au quotidien les valeurs de l'entreprise. » précise Sophie Normand, directrice des ressources humaines du centre brestois de DCNS.

La politique Handicap de DCNS s'articule autour de 4 axes d'engagement:

- sensibiliser les collaborateurs au handicap,
- optimiser l'intégration et la formation de nouveaux collaborateurs handicapés,
- améliorer les conditions d'emploi des personnes déjà en postes,
- planifier une politique d'achats en direction du secteur protégé,

DCNS en bref

Le groupe DCNS est un acteur européen de tout premier plan sur le marché mondial des systèmes navals de défense. Il conçoit, réalise et maintient en service des bâtiments de surface, des sous-marins, ainsi que des équipements et systèmes spécifiques de haute technologie. Parallèlement, il tire parti de la richesse des savoir-faire de ses équipes et de ses moyens industriels pour se développer sur de nouveaux marchés : l'énergie (nucléaire civil et énergies marines renouvelables) et les services. Attentif aux enjeux de développement durable, le groupe DCNS est l'un des premiers de son secteur d'activités à avoir été certifié ISO 14001. Il compte environ 12 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros (chiffres 2008). www.dcnsgroup.com

CONTACT

Chantal Pellaé
DCNS Brest – tél. : 2 29 05 24 62 – 06 64 09 48 08
chantal.pellae@dcnsgroup.com

Crédit agricole

HECA, Handicap et Emploi au Crédit Agricole

Les Caisse Régionales de Crédit Agricole se sont engagées en faveur de l'emploi des personnes handicapées en signant un accord fin 2005. L'Association HECA a été créée pour mettre en œuvre les dispositions de cet accord et ainsi donner aux personnes handicapées et à leurs compétences la place qu'elles méritent au sein des Caisses Régionales, sans discrimination.

Les 5 axes de travail de cet accord :

- le recrutement (CDI, CDD, stages...)
- la formation
- le maintien dans l'emploi
- le développement du travail avec le secteur protégé
- la communication

Des moyens dédiés :

Un correspondant HECA dans chaque Caisse Régionale

Un site internet www.touteslescompetences.fr qui permet au grand public de postuler en ligne à l'ensemble des offres d'emploi des caisses régionales.

Quelques exemples concrets concernant le CA du Finistère :

Recrutement : sur 19 recrutements depuis le début de l'année 2010, 3 concernent des personnes en situation de handicap. Globalement 56 personnes en situation de handicap figuraient à l'effectif en 2009. De multiples formes de handicap sont présentes, visibles ou non, y compris des formes de handicap très lourdes. **Seule la compétence importe**. Nous recherchons essentiellement des profils commerciaux diplômés et plus rarement des spécialistes (comptables par exemple)

Formation : fin 2007, faute de candidatures commerciales en nombre suffisant, nous avons organisé une formation en alternance dédiée exclusivement à des personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'UBO. Voici le bilan de ce Diplôme Universitaire « Assistant de clientèle » :
13 personnes (de 22 à 51 ans) ont intégré cette formation.
12 ont obtenu le diplôme fin 2008
8 ont validé leur intégration en CDI dans l'Entreprise

Maintien dans l'emploi : en 2009, 11 salariés ont bénéficié de mesures de maintien dans l'emploi, parfois très techniques, en lien avec la médecine du travail et des spécialistes (ergonomes ou associations spécialisées).

Communication : l'antenne mobile du tour des Compétences HECA a fait escale à Brest et à Quimper les 15 et 16 mai dernier. Une manière originale d'aller au devant du public, et des demandeurs d'emploi en situation de handicap. Une vidéo a été réalisée à cette occasion. Elle comporte des interviews de collaborateurs en situation de handicap et de notre Direction sur le sujet de l'intégration du handicap (www.touteslescompetences.fr – Espace candidats - Rubrique « Le Tour des Compétences à Brest »)

CONTACT :

Frédérique Thépot, chargée Mission Handicap Crédit Agricole du Finistère

Tél. : 02 98 76 02 26 - frederique.thepot@ca-finistere.fr

Liste des exposants

► Liste des entreprises

BRITTANY FERRIES
CREDIT AGRICOLE (Fédération Nationale)
DCNS Brest
ALCATEL Lucent
CASTORAMA
CARRARD SERVICES
CREDIT MUTUEL
CAISSE EPARGNE
COOPAGRI Bretagne
DECATHLON
DOUX
EIFFAGE
LA POSTE
SAMSIK
THALES
SOCIETE GENERALE
LE TELEGRAMME
DALKIA Atlantique
Fédération nationale des TRANSPORTS ROUTIERS
Fédération des Entreprises Hospitalières et d'Assistance Privée
BREST METROPOLE OCEANE
CHU BREST
CONSEIL GENERAL 29
CENTRE DE GESTION 29

► Liste des partenaires

ADAPTECH Bretagne (centre de ressources sur les aides techniques, informatiques et bureautiques)
ARESAT (Association Régionale des Etablissements et Services d'Aide par le Travail)
URAPEDA Bretagne (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs)
AN TREIZ
SIADV (Service Interrégional d'Appui aux Adultes Déficients Visuels)
CAP EMPLOI
GRAFIC Bretagne
HANDISUP
IFAC
MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES
POLE EMPLOI
SAMETH
TILDE Groupement d'employeurs
CAPH 29 (Collectif des Associations des Personnes Handicapées du Finistère)
PARTENAIRES SOCIAUX
CULTURE ET LIBERTE